



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :    /    /

Dossier complet le :    /    /

N° d'enregistrement :

### 1 Intitulé du projet

Implantation d'un démonstrateur appelé Demo Plant dans le but de mise au point d'échantillons de précurseurs de matériaux de cathodes (pCAM) pour les batteries de véhicules électriques.

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :  Madame

Nom

Monsieur

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie                               | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))  |
|---|--|
| 1°a) Installation classée pour la protection de l'environnement | Le projet répond au critère de la catégorie 1.a) ; Rubriques ICPE concernées<br>4510 (chlorure/sulfate de cobalt ; sulfate de Nickel ; MHP ; pCAM)<br>4130.2 (Chlorure de nickel ; hypochlorite de soude)<br>1630.b (soude)<br>3250.a (Production de métaux) |

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet Demo Plant consiste à implanter un démonstrateur industriel sur le périmètre actuel de la raffinerie Sibanye-Stillwater de Sandouville.

Le but de cette unité de recherche et développement de taille industrielle est de valider le procédé de mise au point des échantillons avant industrialisation du projet GalliCam.

Le projet comporte les étapes suivantes :

- Réutilisation des unités et équipements existants (pas de gros œuvres, ni de nouveaux bâtiments)
- Installations de 4 équipements spécifiques non impactant pour l'usine
- Réutilisation des utilités du site existant (STEP, poste électrique, réseaux de distribution, ...)
- Réutilisations des exutoires existants du site et référencés dans l'AP existant
- Utilisations de réactifs connus

Le projet Demo Plant a pour ambition de valider à échelle industrielle le procédé GalliCam. Il s'arrêtera une fois la validation acquise et sera démonté pour permettre la construction de l'usine GalliCam (à horizon 3 ans)

#### 4.2 Objectifs du projet

Le site de Sibanye-Stillwater situé à Sandouville souhaite se positionner sur le marché des composants des batteries électriques : Production de précurseurs de matériaux de Cathode (pCAM) à partir d'Hydroxydes mixtes de Nickel-Cobalt (MHP).

Ce projet, nommé GalliCam nécessite une refonte de l'usine actuelle et fera l'objet d'une demande d'autorisation environnementale dédiée. En amont de ce projet, Sibanye-Stillwater propose de mettre en œuvre une unité appelée Demo Plant afin de finaliser le développement du futur procédé GalliCam. Cette unité sera représentative du tiers de la capacité de production de la future usine.

- Réaliser des lots de pCAM pour caractérisation sur le site de Sandouville de manière semi industrielle ;
- Valider les résultats obtenus durant les phases laboratoires et la première phase de pilotage à plus grande échelle (quelques centaines de tonnes) ;
- Former les opérateurs sur les nouvelles unités composant la future usine et pérenniser le savoir-faire hydrométallurgique ;
- Opter pour la technologie permettant d'atteindre les spécifications pCAM et ainsi de valider pour la future unité de production.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

La phase travaux du projet Demo Plant consiste en plusieurs phases :

- Mise à disposition des unités et installations existantes nécessaires au projet. Ces installations seront arrêtées et nettoyées par les équipes de SSW
- Remise en état des installations et implantation des nouveaux équipements par des entreprises extérieures spécialisées. La nature du projet Demo Plant vise à réutiliser la majorité des équipements à disposition sur site : cuves, réacteurs, stockages réactifs, STEP, réseaux de distribution, etc.
- Réalisation d'ouvrage de faible surface pour des équipements spécifiques au procédé : Mélangeur solide-liquide, distribution poudre de fer et fluorure de sodium
- Contrôles réglementaires des installations réalisées

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La mise au point d'échantillons de précurseurs de matériaux de cathodes (pCAM) pour les batteries de véhicules électriques se fait selon les étapes successives suivantes :

- Alimentation / Lixiviation
- Purification
- Production pCAM

Sont associés à ces étapes de transformation les utilités suivantes :

- Traitement des effluents liquides ;
- Traitement des effluents gazeux.

A noter que l'ensemble de ces étapes seront réalisées au sein des bâtiments et unités existantes (voir plan de masse du projet joint).

Le projet s'arrêtera une fois la validation industrielle acquise et sera démonté pour permettre la construction de l'usine GalliCam (à horizon 3 ans).

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet relève de la procédure Porter à Connaissance en vertu des articles L.181-14, R.181-46 et R.512-46-23 du code de l'environnement.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet   | Valeurs  |
|--|--|
| a) implantation sur le site actuel<br>b) volume de matière première stockée à traiter<br>c) volume de pCAM stockés pour caractérisation<br>d) consommation en eau industrielle | a) 100 000 m <sup>2</sup><br>b) 800 tonnes/an<br>c) 800 tonnes/an<br>d) 350 000 m <sup>3</sup> /an |

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

##### Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Numéro de section : 000 AE  
Numéro de parcelle : 01

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

Le site SIBANYE-STILLWATER SANDOUILLE REFINERY est déjà soumis par AP du 16 mai 2017 à :

- Autorisation au titre des rubriques 4130, 4510, 1630 et 3250.
- Enregistrement au titre de la rubrique 2921.
- Déclaration Contrôlée pour la rubrique 2910.

Dans le cadre du projet, le site sera soumis à

- Déclaration pour la rubrique 4140. « Toxicité aiguë 3 pour les voies d'exposition – Solides ». Il s'agit d'un nouveau réactif sur le site NaF.

Le site SIBANYE-STILLWATER SANDOUILLE REFINERY est déjà classé :

- Seveso Seuil Haut.

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?  |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Plusieurs ZNIEFFS sont recensées à moins de 2km du site :<br><input type="checkbox"/> la ZNIEFF de type II : 230000855 – l'Estuaire de la Seine d'une superficie de 4 863 ha passe en bordure Sud de site ;<br><input type="checkbox"/> la ZNIEFF de type I : 230000309 – les falaises d'Oudalle d'une superficie de 47 ha se situe au Nord du site ;<br><input type="checkbox"/> la ZNIEFF de type I : 230014809 – le marais du Hode d'une superficie de 3323 ha se situe au Sud du site. |
| En zone de montagne ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?  |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site industriel est entouré de zone humide qui ne sont pas impactées par le projet.   |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Site soumis au PPRT ZI HAVRE<br>Site soumis au PPRL du HAVRE A TANCARVILLE   |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | PPRT : modifié et approuvé le 26/01/2021<br>PPRL : approuvé au 1/07/2022   |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Un plan de gestion est associé au site et lié à l'historique de 40 ans d'activité du Groupe ERAMET.<br>Le projet n'induit pas d'excavation de terres et ne modifie en rien le plan de gestion. |
| Dans une zone de répartition des eaux ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?                                | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un site inscrit ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui                      | Non                                 | Lequel et à quelle distance ?  |
|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| D'un site Natura 2000 ?                       | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le secteur de l'estuaire de la Seine est classé Natura 2000. La cartographie des zones Natura 2000 identifie une zone spéciale de conservation (ZSC) et une zone de protection spéciale (ZPS) à 2 km au Sud du site. |
| D'un site classé ?                            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les sites et monuments historiques se situent à plus de 1 km du site.  |

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |  | Oui                      | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| <b>Ressources</b>       | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                           | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                         | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                         | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?                         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |  |

| Incidences potentielles |   | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel   |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| <b>Ressources</b>       | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La consommation totale d'eau industrielle pour le projet est estimée à environ 300 000 à 350 000 m3/an (production, lavage et sanitaire). Cette consommation est dépendante du procédé hydrométallurgique. Toutefois, la consommation en eau reste compatible avec l'autorisation actuelle du site (900 000 m3/an).  |
| <b>Milieu naturel</b>   | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                         | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                         | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| <b>Risques</b>          | Est-il concerné par des risques technologiques ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Site soumis au PPRT ZI HAVRE --> Approuvé le 17 octobre 2016 et modifié le 26 janvier 2021.<br><br>Le projet n'intègre pas de nouvelles constructions et par conséquent n'est donc pas soumis aux prescriptions PPRT   |
|                         | Est-il concerné par des risques naturels ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Sismique : D'après la mise à jour des zones de sismicité du territoire français redéfinies dans le décret du 22 octobre 2010 relatif à la prévention du risque sismique, la commune de Sandouville est classée en « zone de sismicité 1 (très faible) ». De plus, Il n'y a pas de nouveau bâtiment dans le cadre du projet.<br>Inondation : soumis à un PPRL Plan de Prévention des Risques Littoraux de la PANES prescrit en 2015 et approuvé le premier juillet. Pas de nouveaux bâtiments construits dans le cadre du projet. |
|                         | Engendre-t-il des risques sanitaires ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Argumentaire sur situation actuelle Vs Demo Plant  |
|                         | Est-il concerné par des risques sanitaires ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

| Incidences potentielles             |  | Oui                                   | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel   |
|-------------------------------------|--|---------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Nuisances                           | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?   | <input checked="" type="checkbox"/>   | <input type="checkbox"/>            | Les flux de camion nécessaires au bon fonctionnement de la Demo Plant seront inférieurs au trafic généré actuellement par l'usine (39 camions / jour).<br>Nous estimons le flux moyen journalier de camion à 11 camions par jour ouvrés. |
|                                     | Est-il source de bruit ?                       | <input checked="" type="checkbox"/>   | <input type="checkbox"/>            | Les nouveaux équipements seront conformes aux niveaux sonores réglementaires.<br>Pour rappel l'usine actuelle sera à l'arrêt pour le démarrage du projet   |
|                                     | Est-il concerné par des nuisances sonores ?    | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                                     | Engendre-t-il des odeurs ?                     | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                                     | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                                     | Engendre-t-il des vibrations ?                 | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                                     | Est-il concerné par des vibrations ?           | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                                     | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?       | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                                     | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                                     | Émissions                                      | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>   |
| Engendre-t-il des rejets liquides ? |  | <input checked="" type="checkbox"/>   | <input type="checkbox"/>            | Les principaux rejets liquide sont liés aux étapes de filtration. Les effluents seront traités dans la station de traitement des effluents existante du site. Les prescriptions de rejet seront respectées.                              |
| Si oui, dans quel milieu ?          |  | <input checked="" type="checkbox"/>   | <input type="checkbox"/>            | Après traitement, ces eaux sont rejetées dans le Grand Canal du Havre, via un canal de décharge situé en bordure sud du site.  |

| Incidences potentielles            |   | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel   |
|------------------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Émissions                          | Engendre-t-il des effluents ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | En fonctionnement normal les effluents sont gérés pas la station de traitement du site.  |
|                                    | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les déchets générés dans le cadre du projet seront : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les big-bags percés non réutilisables ;</li> <li>• Le charbon actif souillés ;</li> <li>• La cire et crasse au niveau de l'extraction par solvants ;</li> <li>• Les filtres, chiffons et EPI souillés ;</li> <li>• Les emballages en papier et cartons et les déchets de bureaux ;</li> <li>• Les palettes vides ;</li> </ul> Pas de nouveaux déchets, aucun impact. |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                                    | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

Le projet Demo Plant réutilise les installation actuelles du site, de ce fait il ne démarrera que lorsque le procédé de l'usine actuelle sera arrêtée. Le Demo Plant sera la seule activité de production du site et n'entraînera pas d'effets sur d'autres projets en cours.

Seul le projet dit "pilote" pour lequel un Porter à Connaissance a été approuvé par l'administration poursuivra ses activités de R&D à l'échelle semi-industrielle sur un emplacement isolé du site. Au vu de la capacité réduite de l'installation pilote, les incidences ne sont pas susceptibles d'être cumulées avec le projet Demo Plant.

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

La nouvelle matière entrante MHP induit une augmentation de la teneur en sulfate. Une étude d'acceptabilité du rejet sur le milieu récepteur (Grand Canal du Havre), réalisée par GINGER dans le cadre du projet GalliCam (futur DDAE), montre qu'il n'y a pas d'impact des sulfates. De plus des études de l'INERIS démontrent que le sulfate de sodium est considéré comme non impactant pour l'environnement.

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Pour rappel le projet Demo Plant prend place dans les installations existantes du site qui seront remises en état et pourvues des moyens de préventions suivants :

- Rétentions étanches et opérationnelles
- Système de filtration et captage des émissions gazeuses et poussières
- Système de traitement des effluents liquides (STEP) avec présence de filtres sables
- Mesures en continue sur les principaux exutoires du projet
- Limitation de la production de déchets par une catégorisation en sous-produit pour filière commercial

De plus nous avons réalisé dans le cadre du projet :

- Réalisation d'un plan d'action suite à HAZID pour réalisation d'un plan d'action pour prise en compte par l'ingénierie du projet
- Réalisation d'une étude d'acceptabilité par le milieu récepteur de notre effluent projet

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

o En constitue une extension devant faire l'objet d'une nouvelle évaluation environnementale en application du II de l'article R. 122-2. Le projet ne prévoit pas l'augmentation des capacités de production et de stockage.  
o Ou atteint des seuils quantitatifs et des critères fixés par arrêté du ministre chargé de l'environnement. Le projet n'induit pas de changement de régime réglementaire du site.  
o Ou est de nature à entraîner des dangers et inconvénients significatifs pour les intérêts mentionnés à l'article L. 181-3. Les modifications liées au projet Demo Plant n'engendrent pas d'impact notable sur l'environnement, les populations et les installations voisines du site et ne remettent pas en cause l'étude de dangers du site.  
SIBANYE-STILLWATER estime que le projet Demo Plant n'est pas considéré comme une modification substantielle.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |  |                                     |
|-------|--|-------------------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2     | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5     | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input type="checkbox"/>            |
| 7     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.  | <input type="checkbox"/>            |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet |   |                                     |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1     | Porter à Connaissance incluant : plans projet et masse , schéma procédé       | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2     | Annexe 1 : plans de masse + schémas des installations pour plus de lisibilité | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3     | Annexe 2 : HAZID Demo Plant   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4     |   | <input type="checkbox"/>            |
| 5     |   | <input type="checkbox"/>            |

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Qualité du signataire \_\_\_\_\_

À SANDOUVILLE

Fait le 1 1 / 1 2 / 2 0 2 4



Signature du (des) demandeur(s)